

Et le déposant ne dit rien de plus, et sa déposition lui ayant été lue, il déclare qu'elle contient la vérité, y persiste et a signé :

(Signé) HECTOR L. LANGEVIN.

Assermentée, prise et reconnue }
ce vingt-sixième jour de Septembre }
1873.

(Signé)

CHARLES DEWEY DAY, Président.

"

A. POLETTE, Comm.

"

JAS. ROBT. GOWAN, Comm.

PROVINCE D'ONTARIO, }

Cité d'Ottawa. }

DANS L'AFFAIRE DE LA COMMISSION.

Nommant CHARLES DEWEY DAY, ANTOINE POLETTE et JAMES ROBERT GOWAN, Commissaires, pour faire enquête et rapport sur les faits mentionnés dans une certaine Résolution proposée par l'Hon. M. HUNTINGTON dans la Chambre des Communes, le deuxième jour d'avril, A. D. 1873, au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique.

Présents : LES COMMISSAIRES.

Ce trentième jour de Septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et treize, a comparu personnellement par-devant nous, les Commissaires ci-dessus nommés,

L'HON. GÉDÉON OUIMET, de la ville de Québec, secrétaire provincial et ministre de l'Instruction Publique de la province de Québec, lequel, étant dûment assermenté dépose et dit :

Q.—Veuillez dire ce que vous connaissez au sujet de la première partie de l'accusation que la Commission Royale est chargée d'examiner et qui se lit comme suit :

" Qu'autérieurement à la législation de la dernière Session, relativement au chemin de fer du Pacifique, un arrangement a été conclu entre Sir Hugh Allan, agissant en son nom et au nom d'autres promoteurs de l'entreprise, et M. McMullen, agissant au nom de certains capitalistes américains, en vertu duquel ce dernier convenait de fournir tous les fonds nécessaires à la construction du chemin de fer projeté et de donner aux premiers un certain pourcentage d'intérêt en considération de leur crédit et de leur position, avec ce plan pour base que la compagnie aurait les apparences d'une compagnie canadienne, Sir Hugh Allan étant à sa tête ?"

R.—Je n'ai pas connaissance d'un tel arrangement, et j'ajouterai que d'après ce que m'a dit Sir George Etienne Cartier, Sir Hugh Allan et quelques-uns des directeurs du Chemin de fer de Colonisation du Nord, j'ai été porté à croire le contraire.

Je ne connais pas M. McMullen.

Je connais Sir Hugh Allan.

Je n'ai jamais eu connaissance de cet arrangement, ou de quelque arrangement de cette nature.

Je ne sache pas que le gouvernement ait eu l'idée de conclure un arrangement de ce genre. Je dis cela, parce que feu Sir George E. Cartier m'a souvent exprimé une opinion contraire.

Je ne sache pas que le gouvernement ou quelque membre du gouvernement ait entretenu l'idée d'entrer en arrangement avec les américains ou de former une compagnie chargée de construire le Chemin de fer du Pacifique avec des capitalistes américains admis parmi comme ses membres.

Q.—Quelle était la nature de vos relations ?

R.—Comme membre du gouvernement de la province de Québec, j'ai pris une part active à la politique adoptée par le gouvernement en faveur de la construction des chemins de fer dans l'étendue de notre Province, et entr'autres du chemin de fer de Colonisation du Nord.